



Direction Vie de la Cité

Conseil municipal du 2 février 2024 DELIBERATION

Rapporteur : M. Sami BOURI

Secrétaire de séance : Madame Brigitte ROSSI

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 32 (Mme Patricia PROHASKA : démissionnaire)
Nombre de présent-e-s : 31
Nombre de votant-e-s : 32

Etaient présent-e-s :

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,
Mme Marie-Lyse BISTUÉ, M. Sami BOURI, Mme Anne SAOUTER, M. Patrick MAILLET, Mme Brigitte ROSSI, M. Jean CONTOU-CARRÈRE, Mme Anne BARBET, M. Stéphane LARTIGUE, Adjoint,
Mme Chantal LECOMTE, M. Philippe GARROTÉ, Mme Dominique QUEHEILLE, M. Raymond VILLALBA, Mme Emmanuelle GRACIA, Mme Flora LAPERNE, M. Frédéric LOUSTAU, Mme Céline BODET, M. Saïd SOUITA, Mme Sabine SALLE, M. Patrick NAVARRO, Mme Marie SAYERSE, M. Iñaki ECHANIZ, Mme Françoise STIOPHANE,
M. André LABARTHE, Mme Laurence DUPRIEZ, Mme Carine NAVARRO, M. Jean-Paul PORTESSSENY, M. Jacques MAISONNEUVE, M. Daniel LACRAMPE, M. Clément SERVAT, M. Pierre BAHOU, Conseillers Municipaux.

Etait représenté :

- M. Nicolas MALEIG donne pouvoir à Mme Marie-Lyse BISTUÉ

24 - BOURSES ATELIER JEUNES 2024

La Municipalité d'Oloron Sainte-Marie reconnaît l'importance du développement des compétences des jeunes de 14 à 17 ans, l'envie de ce public d'agir concrètement sur son territoire tout en répondant à son besoin de reconnaissance.

Par l'intermédiaire des ateliers jeunes, la ville propose des expériences favorisant l'acquisition de compétences sociales et techniques lors d'ateliers accompagnés techniquement et pédagogiquement par le Service Jeunesses, les Services Techniques Municipaux et les associations La-Haüt, Ô 4 vents, ainsi qu'Oloron Prévention.

Les ateliers proposés visent donc à :

- Éveiller et développer la citoyenneté,
- Apporter de nouvelles compétences,

- Favoriser les échanges et la connaissance entre acteurs techniques, service jeunesse, animateurs, éducateurs, pendant et après les ateliers,
- Mettre en valeur leur travail, leur engagement (point presse, présence d'un élu, d'un personnel communal en milieu public, inauguration, signalétique : tee-shirts, chasubles, etc.).

Pour l'année 2024, 150 bourses de 75 € ont été inscrites au Budget Prévisionnel (ligne 628801 du Budget Jeunesse).

Ces bourses sont réparties selon 2 dispositifs :

- 100 bourses pour l'action estivale portée par l'association «La-Haüt» (7 500 €),
- 50 bourses en diffus sur l'année pour soutenir les projets des jeunes et des structures :
 - 20 bourses sont sollicitées par l'association « La-Haüt » (1 500 €),
 - 20 bourses pour l'association « Oloron Prévention » (1 500 €),
 - 10 bourses pour l'association « Ô 4 vents » (750 €).

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

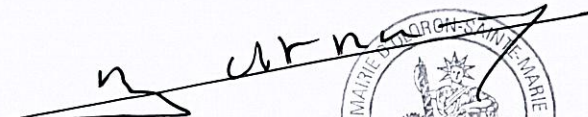

- **APPROUVE** le présent rapport,
- **VOTE** un crédit de 11 250 € à prendre sur ceux inscrits au Budget Primitif 2024.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, le dit jour 2 février 2024.

Suivent les signatures.-

Le Maire,

AFFICHÉ LE 06/02/2024


Bernard UTHURRY

